

COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR BEAU-CHÂTEAU



RAPPORT DE FIN DE SAISON
2023

GABRIEL BOULAY, CONTREMAITRE AQUATIQUE
ET JOELLE ETHEIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE
RÉGIE BEAU-CHÂTEAU

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. PLANIFICATION ET OUVERTURE	4
3. PROGRAMMATION	5
3.1 Bains libres.....	5
3.2 Cours de natation	9
3.3 Cours de natation privés.....	12
3.4 Cours d'Aquafit.....	12
3.5 Entrainement libre, nage en longueur.....	12
3.6 Cours de mise en forme au parc	12
4. INSCRIPTION ET SITE INTERNET	13
5. TARIFICATION	13
6. STATISTIQUES	15
6.1 Jours d'ouverture.....	15
6.2 Bains libres.....	15
6.3 Abonnements saisonniers.....	17
7. BUDGET	18
7.1 Revenus	18
7.2 Charges	19
8. RESSOURCES HUMAINES	20
8.1 Organigramme 2023	20
8.2 Analyse des besoins	21
8.3 Recrutement et formation en sauvetage.....	21
8.3 Affichage.....	22
8.4 Entrevues et embauche	23
8.5 Formations des employés	24
8.6 Rencontre de planification avec les chefs d'équipe	26
8.7 Journée d'accueil et de formation	26
8.8 Réunion hebdomadaire des chefs d'équipe	26
8.9 Programme de reconnaissance des employés.....	27
8.10 Uniformes	28
9. ENTRETIEN ET RÉPARATION	29

9.1 Peinture des bassins aquatiques	29
9.2 Thermopompes	30
9.3 Fuites d'eau.....	31
9.4 Filtreurs	31
9.5 Pompes de la rivière.....	32
9.6 Filets protecteurs.....	32
9.7 Dômes du module de jeux	32
9.8 Bassin de pH-.....	32
9.9 Entretien de la pelouse et aménagement paysager.....	33
10. QUALITÉ DE L'EAU ET PRODUITS CHIMIQUES.....	33
11. FERMETURE DE SAISON	34
12. RECOMMANDATIONS POUR LA SAISON 2024	35
12.1 Ouverture	35
12.2 Programmation.....	35
12.3 Tarification	35
12.5 Ressources humaines	36
12.6 Entretien et réparations	36
12.7 Partenariat	36

1. INTRODUCTION

Malgré une saison estivale marquée par des conditions météorologiques défavorables récurrentes, l'été 2023 a été exceptionnel à plusieurs égards. L'apport indéniable d'une équipe dévouée et d'un noyau d'employés d'expérience, tant au niveau du personnel sauveteur qu'au niveau du personnel au service à la clientèle et à l'entretien, a permis de répondre à la satisfaction de milliers de visiteurs.

Il y a eu quelques enjeux en début d'année, en ce qui concerne, entre autres, l'embauche de personnel et l'instabilité de composantes mécaniques des bassins aquatiques. Cela a notamment influencé la phase de planification et de préparation en prévision du lancement de la saison.

Le Complexe aquatique extérieur Beau-Château est un lieu de baignade unique et incontournable dans la région, ses utilisateurs ont grandement apprécié l'offre de service de la saison 2023.



2. PLANIFICATION ET OUVERTURE

En planification et à l'ouverture, l'équipe a rencontré deux enjeux importants :

- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour la surveillance des bassins aquatiques et pour l'enseignement des cours de natation
- Les bris et le dysfonctionnement de certains équipements essentiels à la qualité de l'eau des bassins aquatiques

Ces derniers ont exercé une incertitude et une influence directe sur la date d'ouverture et l'accueil des premiers groupes scolaires, les heures d'ouverture de la baignade libre et la programmation limitée des cours de natation.

L'organisation a dû composer avec une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, en ce qui a trait à l'embauche de surveillants-sauveteurs, d'assistants-surveillants-sauveteurs et de moniteurs en natation certifiés par la Société de sauvetage. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'offre de services du Complexe aquatique. Cette pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur d'activité n'est pas exclusive à la région et s'étend également à la grandeur de la province. L'embauche d'un personnel restreint à cet égard a donc eu un impact important sur la programmation et les heures d'ouverture du Complexe.

La mise en marche des équipements des bassins s'est effectuée les 9 et 12 juin, quelques jours avant l'accueil des premiers groupes scolaires, en raison des travaux de réfection de peinture des bassins aquatiques qui se sont complétés le 30 mai. Une ouverture et une mise en marche au début du mois de juin sont souhaitables afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble des systèmes mécaniques et de l'exactitude des différents paramètres de qualité de l'eau.

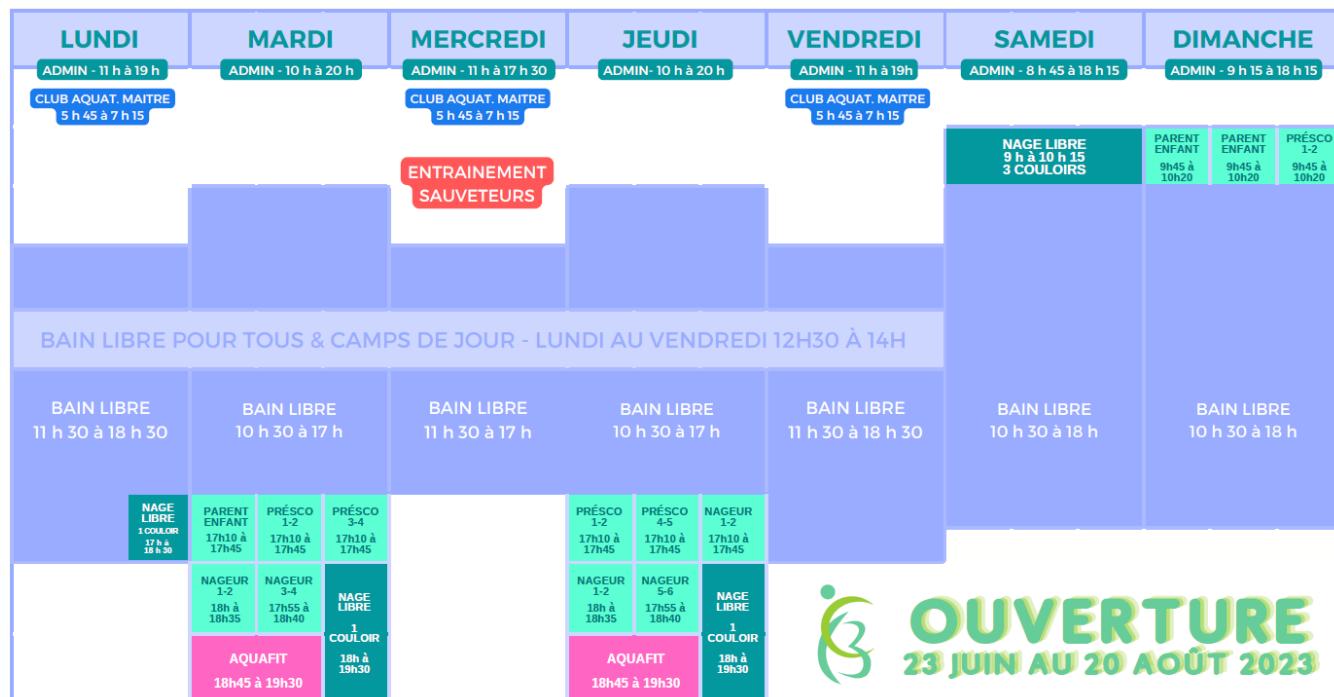
Le Complexe aquatique a reçu ses premiers groupes scolaires les 19, 20, 21 et 22 juin ; un total de 850 jeunes provenant de six écoles de la région se sont amusés lors de ces quatre journées.

L'ouverture au grand public s'est entamée le 23 juin, une journée plus tôt en comparaison aux années précédentes. Le Complexe a accueilli un total de 584 personnes, dont 409 personnes provenaient des villes de Châteauguay et de Beauharnois. L'entrée était gratuite pour les résidents de Châteauguay et de Beauharnois. Pour leur part, les non-résidents bénéficiaient du tarif résident à 3,00 \$/personne ou 10,00 \$/famille lors de cette journée d'ouverture.

Le Complexe a terminé ses activités le dimanche 20 août, considérant le retour aux études pour une grande partie du personnel.

3. PROGRAMMATION

Nous avons été en mesure d'offrir une programmation variée ; des bains libres 7 jours sur 7, des cours de natation, des cours d'aquaforme ainsi que des périodes d'entraînement de nage libre en longueur.



POUR NOUS JOINDRE : 450.225.5482 ou 450.692.8910 poste 105 | INFO@BEAUCHATEAU.CA - WWW.BEAUCHATEAU.CA

3.1 Bains libres

Les années 2020 et 2021 avaient été marquées par les restrictions liées à la pandémie. Les périodes de bains libres étaient établies par bloc horaire sous réservation et ce fonctionnement permettait d'accueillir un nombre restreint de baigneurs par bloc. Cependant, les mesures sanitaires ont été abolies pour la saison 2022 et le complexe a conservé le même concept à l'été 2023, c'est-à-dire que les périodes de baignade libre étaient offertes en continu, sans interruption et sans réservation.

Heures d'ouverture des bains libres :

- Lundi, 11 h 30 à 18 h 30 (2022 : 11 h 30 à 18 h)
- Mardi, 10 h 30 à 17 h (2022 : 11 h 30 à 17 h)
- Mercredi, 11 h 30 à 17 h
- Jeudi, 10 h 30 à 17 h (2022 : 11 h 30 à 17 h)
- Vendredi, 11 h 30 à 18 h 30 (2022 : 11 h 30 à 18 h)
- Samedi et dimanche, 10 h 30 à 18 h

À noter que les heures d'ouverture de la baignade libre ont été bonifiées cet été par rapport à l'an dernier ; ouverture une heure plus tôt les mardi et jeudi et fermeture 30 minutes plus tard les lundi et vendredi.

Le plan de surveillance des bassins aquatiques est demeuré identique aux dernières années. La configuration des bassins nécessite une surveillance à 7 sauveteurs en simultané, plus un autre au minimum afin de couvrir les pauses repas.



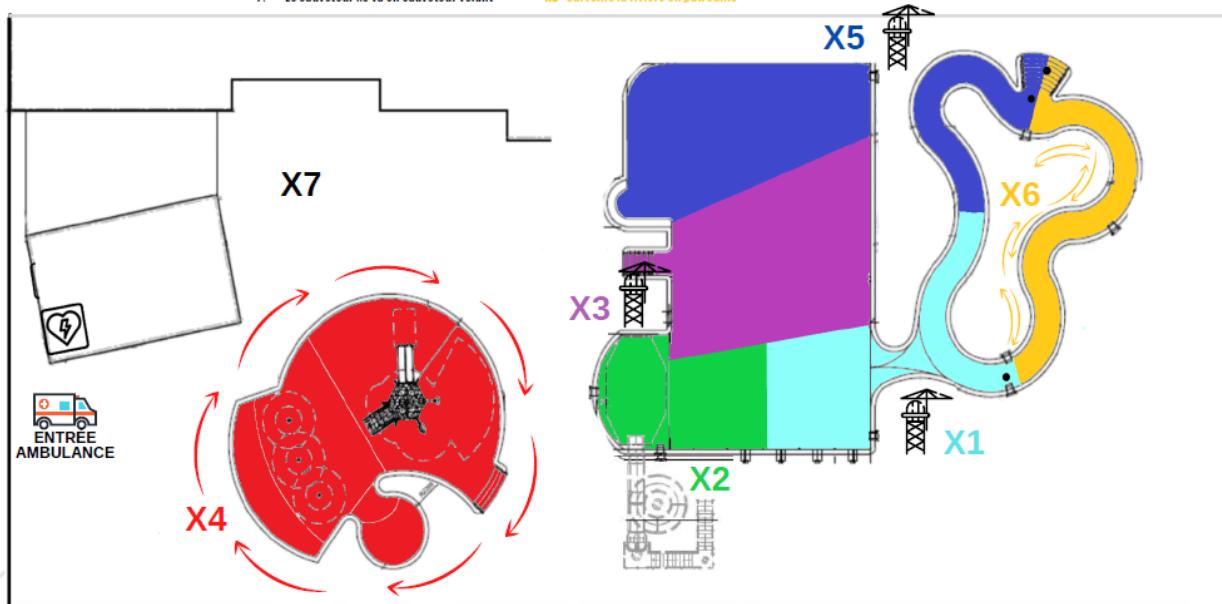
PLAN DE SURVEILLANCE 7 SAUVETEURS

Rotation

1. Le sauveteur X7 se rend à la chaise #1
2. Le sauveteur X1 se rend se rend à la glissade
3. Le sauveteur X2 se rend à la chaise #3
4. Le sauveteur X3 se rend à la pataugeoire
5. Le sauveteur X4 se rend à la chaise #1
6. Le sauveteur X5 se rend en patrouille rivière
7. Le sauveteur X6 va en sauveteur volant

Surveillance

- X7: Fait la tournée des vestiaires et des aires gazonnées, appui l'équipe en cas de besoin
X1: Surveille le partie profonde et sa zone de la rivière
X2: Surveille la zone de la glissade et gère l'achalandage
X3: Surveille le centre du bassin principal
X4: Surveille la pataugeoire et l'entrée du module
X5: Surveille le partie peu profonde et sa zone de la rivière
X6: Surveille la rivière en patrouille



Du lundi au vendredi, de 12 h 30 à 14 h, une plage horaire était définie pour l'accueil de camps de jour. Les camps de la Ville de Beauharnois et de l'Académie des jeunes sportifs, tous les deux basés à distance de marche, ont visité le complexe aquatique tous les jours pendant la semaine. Le camp de jour Activ'été de la Ville de Châteauguay nous ont rendu visite une vingtaine de fois.

Moyenne d'achalandage des camps de jour en semaine :

- Ville de Beauharnois : 175 jeunes par jour, du lundi au vendredi
- Académie des jeunes sportifs : 75 jeunes par jour, du lundi au vendredi
- Ville de Châteauguay : 60 jeunes par jour, lorsque présents

La capacité maximale du complexe est de 450 personnes en simultané à l'intérieur de l'enceinte du complexe, pour des questions de sécurité de surveillance des plans d'eau. Cette limite a été atteinte à quelques reprises pendant l'été, dans la plage horaire où les camps de jour sont présents, surtout entre 13 h 30 et 14 h. À l'occasion, il a donc été nécessaire de faire patienter des utilisateurs pour un court délai de quelques minutes afin de respecter cette capacité.

Il y a eu deux journées thématiques au cours de l'été ; une journée Saint-Jean (24 juin) et un Noël des campeurs (23 juillet). Les clients et les employés étaient invités à porter des accessoires et à venir profiter de la journée dans une ambiance festive.



**C'EST NOËL DES CAMPEURS...
SAUVETEURS**

COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR

Venez fêter Noël avec nous le 23 juillet!

- Musique de Noël
- Décor festif
- Accessoires des fêtes
- 10h30 à 18h

RÉGIE BEAU-CHÂTEAU

Il y a également eu un événement le samedi 5 août, nommé La journée éclaboussante. Cet événement a été organisé par Maïté Primeau-Verreault, la stagiaire universitaire à la Régie. La journée a été ponctuée par diverses activités : toboggan gonflable, jeux aquatiques dans le bassin principal, jeux gonflables aquatiques et zone pour les tout-petits.



Le dimanche 20 août a été la dernière journée d'ouverture du complexe. Considérant qu'à partir du lundi 21 août, il y a une réduction de personnel en raison du retour aux études au niveau collégial pour plusieurs employés.

3.2 Cours de natation

Les cours de natation ont été offerts sur une seule session d'une durée de 8 semaines, à raison d'un cours par semaine, du 25 juin au 17 août. Ces derniers étaient à l'horaire les mardis et les jeudis soirs après le bain libre ainsi que le dimanche avant le bain libre du matin.

Un partenariat a également été fait avec la garderie voisine, le CPE Bobino, afin de proposer un cours de natation aux enfants de l'installation les lundis matins.



L'été dernier, nous avions fait la transition du programme de la Croix-Rouge canadienne vers le nouveau programme de la Société de sauvetage, Nager pour la vie. La Croix-Rouge canadienne a cessé définitivement ses activités de formations aquatiques. Les compétences enseignées par les moniteurs sont très similaires entre l'ancien programme de la Croix-Rouge et celui de la Société de sauvetage.



La demande pour les cours de natation pour enfants a été, encore cette année, très forte. Les inscriptions se sont complétées en moins d'une semaine. Considérant la demande élevée ainsi que le personnel limité anticipé, nous avons offert les premiers cours de natation jeunesse ; des cours destinés pour une clientèle majoritairement située entre 4 mois et 10 ans.

Nous avons reçu 112 inscriptions réparties sur 13 groupes en 2022 et en 2023, comparativement à 65 inscriptions sur 10 groupes en 2021. En 2023, 98 % des inscriptions sont des participants résidents.

En 2023 :

Nom	Code	T	Saison	Max	#	Att.	R.24	Date Début
NAGEUR 1-2 (5-12 ans) (Jeudi 17:10 - 17:45)	N12E2302	0	Été - 2023	8	8	0		2023-06-29
NAGEUR 1-2 (5-12 ans) (Jeudi 18:00 - 18:35)	N12E2303	0	Été - 2023	8	9	0		2023-06-29
NAGEUR 1-2 (5-12 ans) (Mardi 18:00 - 18:35)	N12E2301	0	Été - 2023	8	8	0		2023-06-27
NAGEUR 3-4 (5-12 ans) (Mardi 17:55 - 18:40)	N34E2301	0	Été - 2023	10	10	0		2023-06-27
NAGEUR 5-6 (5-12 ans) (Jeudi 17:55 - 18:40)	N56E2301	0	Été - 2023	12	12	0		2023-06-29
PARENT-ENFANT (6 mois à 3 ans) (Dimanche 09:45 - 10:20)	PE123E2301	0	Été - 2023	12	12	0		2023-06-25
PARENT-ENFANT (6 mois à 3 ans) (Dimanche 09:45 - 10:20)	PE123E2302	0	Été - 2023	12	11	0		2023-06-25
PARENT-ENFANT (6 mois à 3 ans) (Mardi 17:10 - 17:45)	PE123E2303	0	Été - 2023	12	12	0		2023-06-27
PRÉSCOLAIRE 1-2 (3-5 ans) (Dimanche 09:45 - 10:20)	PS12E2301	0	Été - 2023	6	6	0		2023-06-25
PRÉSCOLAIRE 1-2 (3-5 ans) (Jeudi 17:10 - 17:45)	PS12E2303	0	Été - 2023	6	6	0		2023-06-29
PRÉSCOLAIRE 1-2 (3-5 ans) (Mardi 17:10 - 17:45)	PS12E2302	0	Été - 2023	6	6	0		2023-06-27
PRÉSCOLAIRE 3-4 (3-5 ans) (Mardi 17:10 - 17:45)	PS34E2301	0	Été - 2023	6	6	0		2023-06-27
PRÉSCOLAIRE 4-5 (3-5 ans) (Jeudi 17:10 - 17:45)	PS45E2301	0	Été - 2023	6	6	0		2023-06-29

En 2022 :

Nom	Code	T	Saison	Max	#	Att.	R.24	Date Début
NAGEUR 1-2 (5-12 ans) (Jeudi 17:10 - 17:45)	N12E2202	0	Été - 2022	8	8	0		2022-06-30
NAGEUR 1-2 (5-12 ans) (Jeudi 18:00 - 18:35)	N12E2203	0	Été - 2022	8	8	0		2022-06-30
NAGEUR 1-2 (5-12 ans) (Mardi 18:00 - 18:35)	N12E2201	0	Été - 2022	8	8	0		2022-06-28
NAGEUR 3-4 (5-12 ans) (Mardi 17:55 - 18:40)	N34E2202	0	Été - 2022	10	10	0		2022-06-28
NAGEUR 5-6 (5-12 ans) (Jeudi 17:55 - 18:40)	N56E2202	0	Été - 2022	12	12	0		2022-06-30
PARENT-ENFANT 1-2-3 (6 mois à 3 ans) (Mardi 17:10 - 17:45)	PE123E2203	0	Été - 2022	12	12	0		2022-06-28
PARENT-ENFANT 1-2-3 (6 mois à 3 ans) (Samedi 09:45 - 10:20)	PE123E2201	0	Été - 2022	12	12	0		2022-06-25
PARENT-ENFANT 1-2-3 (6 mois à 3 ans) (Samedi 09:45 - 10:20)	PE123E2202	0	Été - 2022	12	12	0		2022-06-25
PRÉSCOLAIRE 1-2 (3-5 ans) (Jeudi 17:10 - 17:45)	PS12E2203	0	Été - 2022	6	6	0		2022-06-30
PRÉSCOLAIRE 1-2 (3-5 ans) (Mardi 17:10 - 17:45)	PS12E2202	0	Été - 2022	6	6	0		2022-06-28
PRÉSCOLAIRE 1-2 (3-5 ans) (Samedi 09:45 - 10:20)	PS12E2201	0	Été - 2022	6	6	0		2022-06-25
PRÉSCOLAIRE 3-4 (3-5 ans) (Mardi 17:10 - 17:45)	PS34E2201	0	Été - 2022	6	6	0		2022-06-28
PRÉSCOLAIRE 4-5 (3-5 ans) (Jeudi 17:10 - 17:45)	PS45E2201	0	Été - 2022	6	6	0		2022-06-30

En 2021 :

Nom	Code	T	Saison	Max	#	Att.	R.24	Date Début
JUNIOR 1-2-3, 5 ans et plus (Lundi 17:05 - 17:45)	J123-02	0	Été - 2021	6	6	1		2021-06-28
JUNIOR 1-2-3, 5 ans et plus (Lundi 17:55 - 18:35)	J123-01	0	Été - 2021	6	6	0		2021-06-28
JUNIOR 7-8-9-10, 5 ans et plus (Lundi 17:45 - 18:35)	J78910-01	0	Été - 2021	8	5	0		2021-06-28
LOUTRE ET SALAMANDRE, 3 à 5 ans (Lundi 17:10 - 17:45)	LS-01	0	Été - 2021	6	6	0		2021-06-28
LOUTRE ET SALAMANDRE, 3 à 5 ans (Samedi 09:25 - 10:00)	LS-02	0	Été - 2021	6	6	0		2021-06-26
POISSON LUNE ET CROCODILE, 3 à 6 ans (Lundi 17:10 - 17:45)	PLC-01	0	Été - 2021	6	6	1		2021-06-28
POISSON LUNE ET CROCODILE, 3 à 6 ans (Mardi 09:25 - 10:00)	PLC-02	0	Été - 2021	6	6	0		2021-06-29
ETOILE, CANARD, TORTUE, 6 à 36 mois (Samedi 09:25 - 10:00)	ECT-01	0	Été - 2021	8	8	0		2021-06-26
ETOILE, CANARD, TORTUE, 6 à 36 mois (Samedi 09:25 - 10:00)	ECT-03	0	Été - 2021	8	8	0		2021-06-26
ÉTOILES, CANARD, TORTUE, 6 à 36 mois (Mardi 09:25 - 10:00)	ECT-02	0	Été - 2021	8	8	0		2021-06-29

3.3 Cours de natation privés

Aucun cours de natation privé n'a été offert au cours de l'été 2023, priorisant ainsi les cours de groupe. Cet ajout dans la programmation pourrait s'avérer intéressant pour les prochains étés.

3.4 Cours d'Aquafit

Toujours aussi populaires, des cours d'aquaforme ont été offerts les mardis et les jeudis soirs, après les périodes de baignade libre et des cours de natation pour les enfants.

3.5 Entrainement libre, nage en longueur

Comme l'an dernier, il était possible de pratiquer la nage libre en longueur tous les mardis et jeudis en soirée ; 1 couloir disponible après les bains libres pour tous en chevauchement avec les cours de natation et les cours d'aquaforme.

Nouveauté cette saison, deux plages horaires ont été ajoutées à la programmation :

- Lundi en fin de journée, de 17 h à 18 h 30 (1 couloir)
- Samedi en matinée, de 9 h à 10 h 15 (3 couloirs)

3.6 Cours de mise en forme au parc

Les cours de mise en forme au parc adjacent au Complexe aquatique ont été retirés en 2023. L'indisponibilité de personnel qualifié ainsi qu'un faible taux de participation malgré la gratuité nous ont fait pencher vers un retrait de cette activité.

4. INSCRIPTION ET SITE INTERNET

Comparativement aux années de la pandémie, le mode de réservation en ligne n'a pas été instauré afin de réserver une plage horaire de baignade. Cependant, il était possible de procéder à une inscription en ligne, avec la plateforme Sportplus, aux cours de natation, aux cours d'Aquafit et aux abonnements annuels de baignade libre et d'entraînement en longueur.

Le parcours informationnel du site Internet vers la plateforme était complexe pour certains utilisateurs lors des dernières années. Le nouveau site Internet beauchateau.ca a permis une simplification d'usage pour la clientèle.

5. TARIFICATION

La tarification pour la baignade libre, l'entrée unique et l'abonnement de saison, ont été ajustés à la hausse en 2023 par rapport à 2022.

Bain libre - À la carte						
TYPE	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	2 ANS ET +		FAMILLE (4 personnes même adresse)		Par membre de la famille supplémentaire	
Résident	3,00 \$	2,75 \$	10,00 \$	9,00 \$	2,25 \$	2,25 \$
Non-Résident	5,25	5,0 \$	17,50 \$	16,5 \$	4,00 \$	4,00 \$

Bain libre - Passeport-saison						
TYPE	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	2 ANS ET +		FAMILLE (4 personnes même adresse)		Par membre de la famille supplémentaire	
Résident	30,00 \$	27,50 \$	100,00 \$	90,00 \$	22,50 \$	22,50 \$
Non-Résident	52,50 \$	50 \$	175,00 \$	165 \$	40,0 \$	40,0 \$

Bain libre gratuit pour les enfants de moins de 2 ans

Les tarifs des cours de natation ont également été haussés par rapport à l'an dernier, soit de 60 \$/R et 90 \$/NR en 2022 à 80 \$/R et 120 \$/NR en 2023. Le tarif des cours d'aquaforme a connu une légère augmentation en 2023 pour les résidents et les non-résidents. En ce qui concerne la tarification de la nage libre en longueur, la tarification a été significativement revue à la baisse afin de mousser l'achalandage, considérant le peu de disponibilité à l'horaire.

Cours de natation		
CANARD (6 mois) À JUNIOR 10		
Année	2023	2022
Résident	80,00 \$	60,00 \$
Non-Résident	120,00 \$	90,00 \$

Cours de mise en forme aquatique		
SESSION		
Année	2023	2022
Résident	80,00 \$	75,00 \$
Non-Résident	105,00 \$	97,50 \$
À LA CARTE		
Résident	11,00 \$	10,50 \$
Non-Résident	14,25 \$	13,50 \$

Abonnement nage libre en longueurs		
ACCÈS ILLIMITÉ		
Année	2023	2022
Résident	38,00 \$	75,00 \$
Non-Résident	76,00 \$	97,50 \$
À LA CARTE		
Résident	2,00 \$	6,50 \$
Non-Résident	4,00 \$	8,00 \$

6. STATISTIQUES

6.1 Jours d'ouverture

Le Complexe aquatique a été ouvert au public du 23 juin au 20 août, pour un total de 59 jours d'ouverture prévus.

De ce nombre, il y a eu :

- 4 journées complètes de fermeture en raison de la météo
- 5 demi-journées de fermeture en raison de la météo
- 1 journée de fermeture pour une activité d'équipe

Finalement, la saison 2023 compte 49 jours complets d'ouverture, de loin inférieur à la saison 2022 qui avait été marquée par des conditions météorologiques favorables et exceptionnelles.

- 2023 : 49 jours
- 2022 : 59 jours
- 2021 : 39 jours
- 2020 : 58 jours

6.2 Bains libres

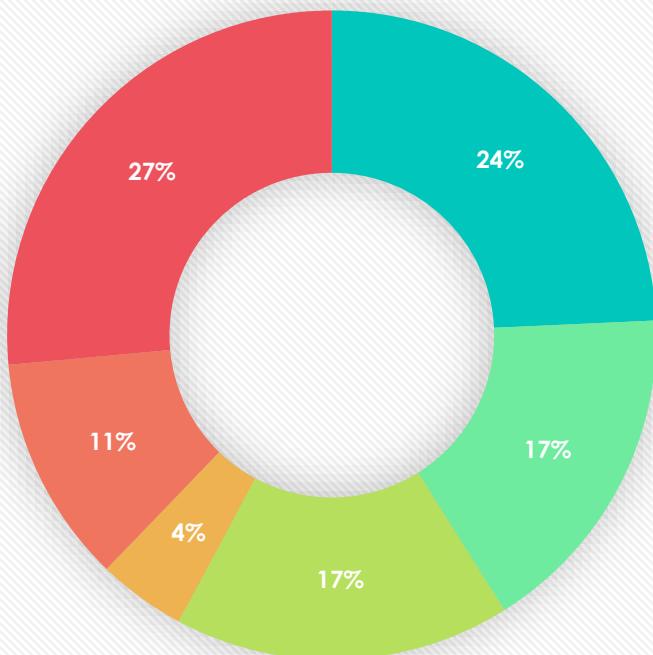
Les bains libres ont attiré un total de 19 181 visiteurs entre le 23 juin et le 20 août 2023. Ce nombre exclut les visiteurs qui possédaient un abonnement saisonnier et l'achalandage lié aux différents cours avec inscription. La moyenne d'achalandage en 2023 est de plus de 384 visiteurs/jour versus une moyenne de 332 visiteurs/jour en 2022.

- 2023 : 19 181 visiteurs
- 2022 : 19 599 visiteurs
- 2021 : 13 381 visiteurs
- 2020 : 7 729 visiteurs

À noter que le nombre de visiteurs liés aux trois principaux camps de jours (Académie des jeunes sportifs, camps des villes de Beauharnois et de Châteauguay), qui fréquentent le Complexe quotidiennement du lundi au vendredi, représente 55 % de l'achalandage moyen en semaine.

Bains libres

Nombre total de visiteurs, 23 juin au 20 août 2023 : 19 181



- Ville de Châteauguay = 4657
- Ville de Beauharnois = 3222
- Non résidents = 3212
- Camp Activ'été = 840
- Camp AJS = 2175
- Camp Beauharnois = 5075

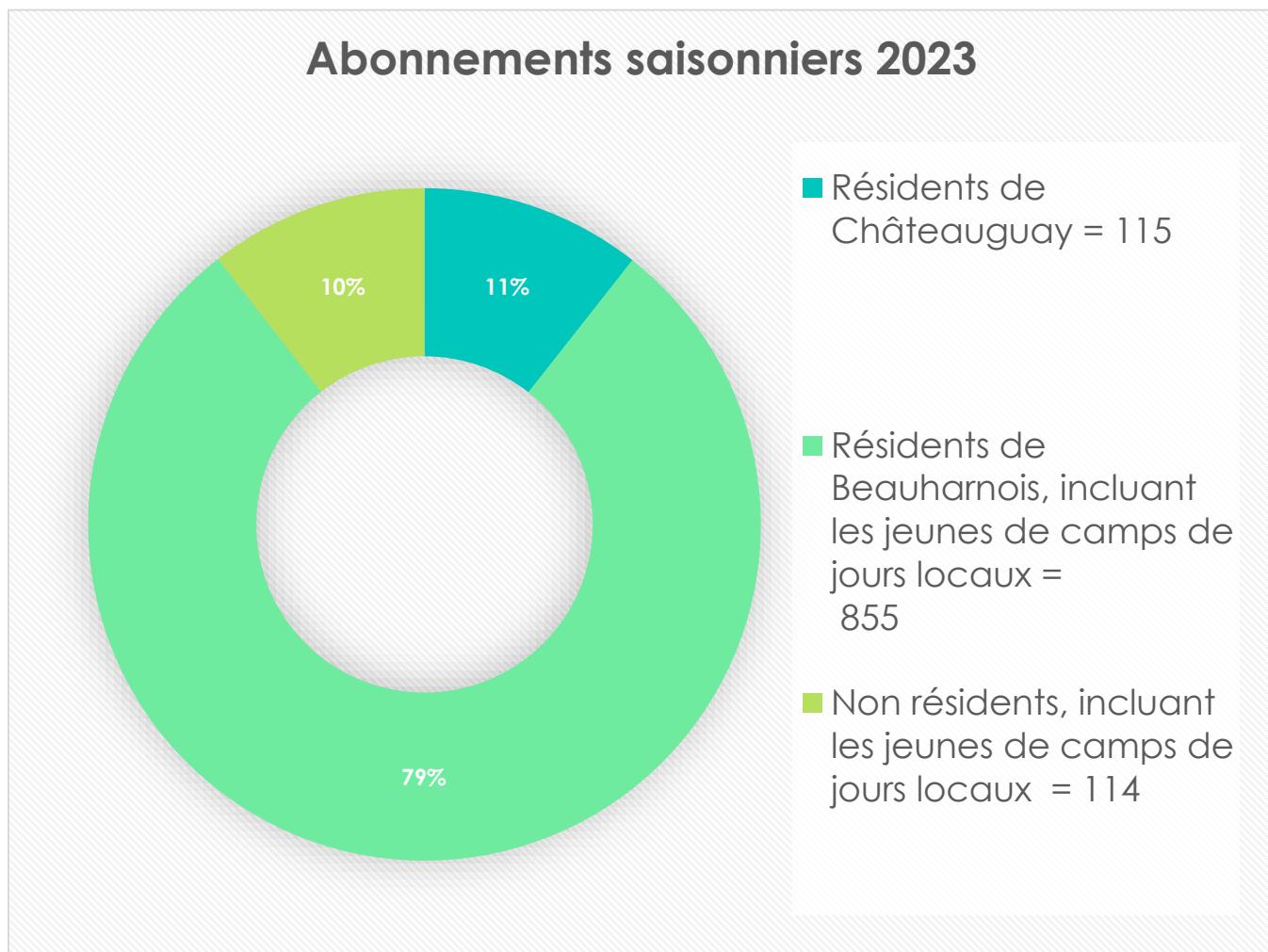
Les ratios d'achalandage grand public, en excluant les visiteurs des trois camps de jour principaux :

- Ville de Châteauguay : 42 % (39 % en 2022)
- Ville de Beauharnois : 29 % (31 % en 2022)
- Externe à ces deux municipalités : 29 % (30 % en 2022)

6.3 Abonnements saisonniers

Les abonnements saisonniers pour la saison 2023 ont été vendus auprès de 1084 usagers, sensiblement au même nombre qu'en 2022, dont environ le tiers sont des abonnements vendus pour les camps de jour de la Ville de Beauharnois et de l'Académie des jeunes sportifs (Beauharnois).

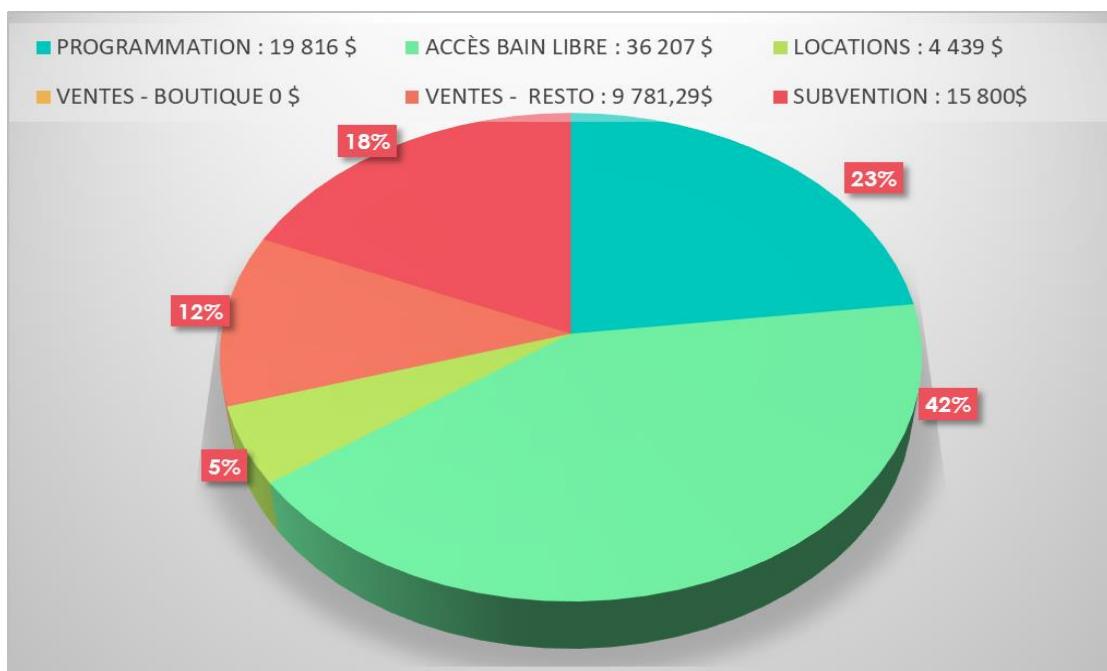
Les abonnements saisonniers n'ont pas été offerts lors des années 2020 et 2021 en raison de la pandémie.



7. BUDGET

7.1 Revenus

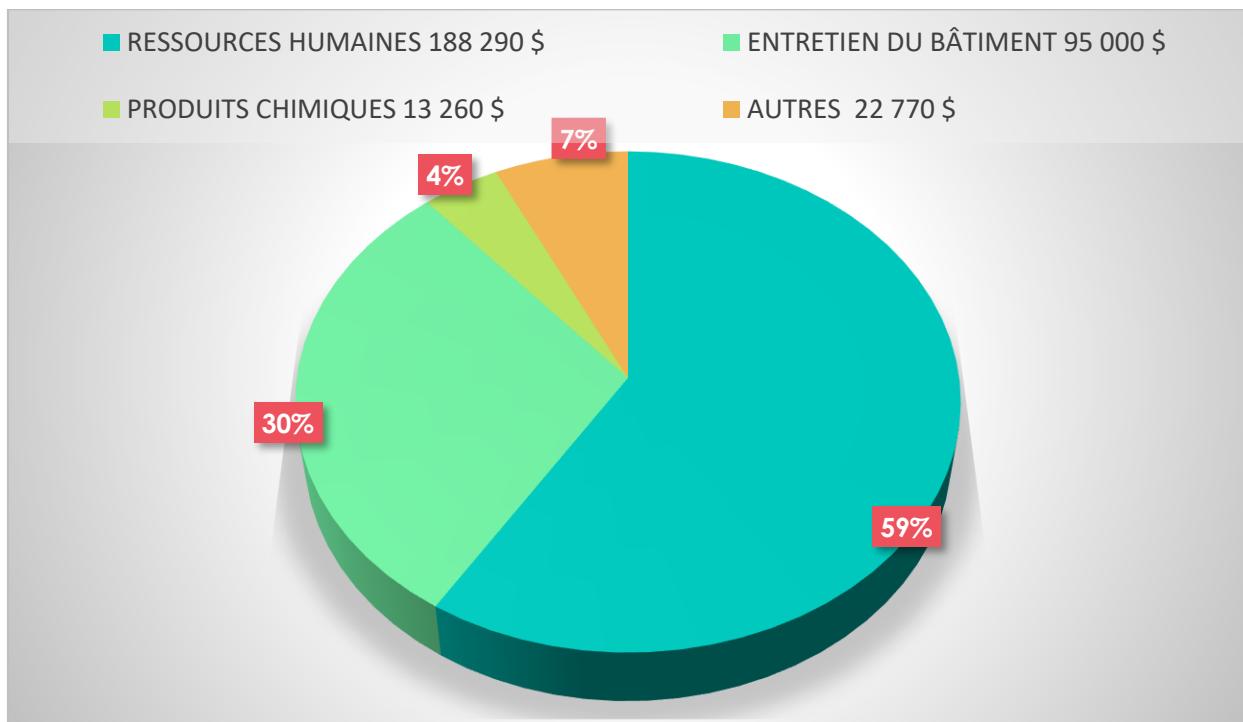
Les revenus d'opérations en date du 25 septembre, pour la saison 2023 sont de 70 244 \$ sur un budget prévisionnel de 73 600 \$, il y a donc un écart négatif de 3 556 \$. Lorsque l'on considère la subvention EEC de 14 000 \$ et 1 800 \$ de la société de sauvetage, nous obtenons un revenu total de 86 044 \$ et enregistrons un écart positif de 12 444 \$.



OFFRES	REVENUS	REVENUS	BUDGET	ÉCART DE
	ÉTÉ 2022	ÉTÉ 2023	2023	2023 VS BUDGET
PROGRAMMATION	12 840,75 \$	19 816,18 \$	35 000,00 \$	(15 183,82 \$)
ACCÈS BAIN LIBRE	45 264,90 \$	36 207,01 \$	31 000,00 \$	5 207,01 \$
LOCATIONS	4 637,62 \$	4 439,63 \$	3 000,00 \$	1 439,63 \$
VENTES - BOUTIQUE	80,02 \$	0 \$	1 500,00 \$	(1 500,00 \$)
VENTES - RESTO	5 825,44 \$	9 781,29 \$	3 100,00 \$	6 681,29 \$
REVENUS OPÉRATIONS	68 648,73 \$	70 244,11 \$	73 600 \$	(3 355,89 \$)
SUBVENTION	11 757,37 \$	15 800,00 \$	0,00 \$	15 800,00 \$
TOTAL DES REVENUS	80 406,10 \$	86 044,11 \$	73 600 \$	12 444,11 \$

7.2 Charges

Les charges réelles estimées de la saison 2023 sont de 319 320 \$ selon un budget prévisionnel de 369 270 \$, il y a donc un écart de 49 950 \$. Une économie attribuable principalement aux nombreuses coupures des ressources humaines lors de fermeture météo. À noter que l'année n'étant pas terminée, certaines charges ont été estimées (exemple : électricité, fermeture des bassins, plomberie, imprévus, entretien).

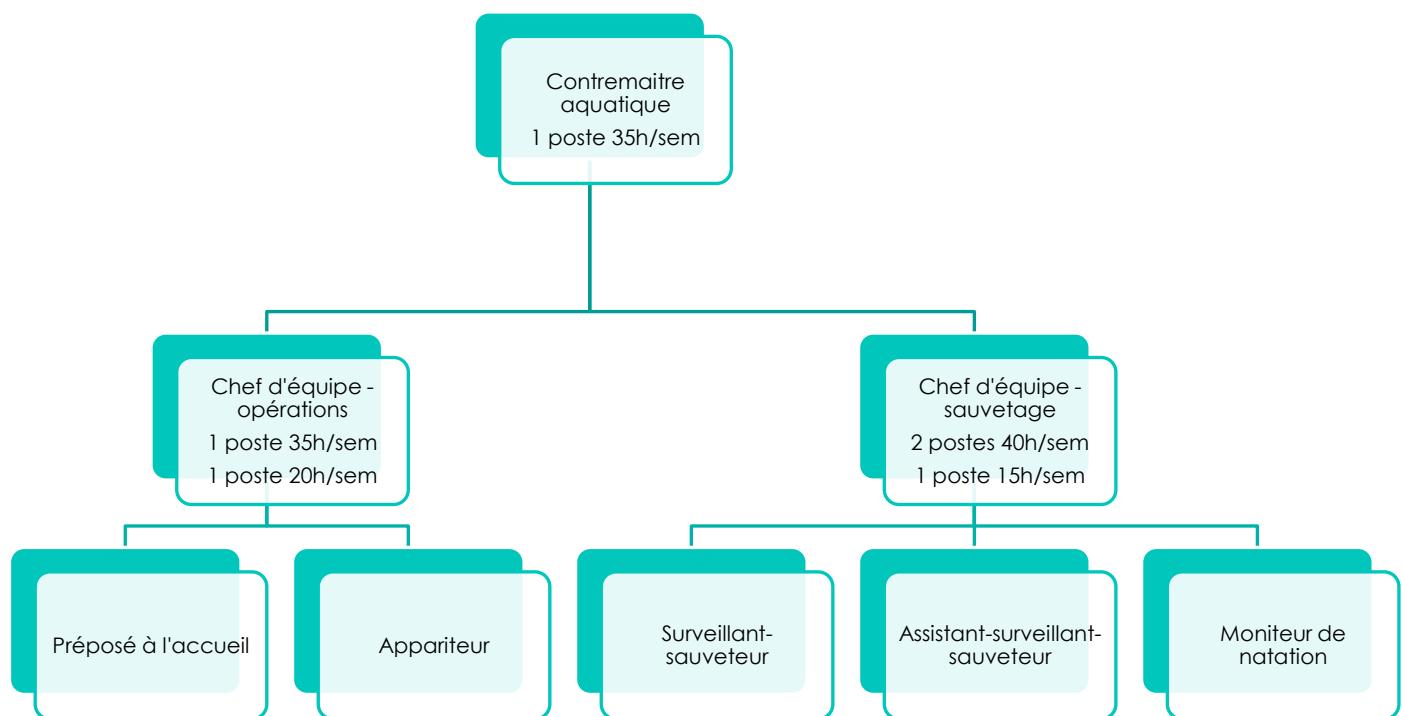


DÉPARTEMENTS	CHARGES RÉELLES	CHARGES RÉELLES	BUDGET	ÉCART DE
	ÉTÉ 2022	ÉTÉ 2023	ÉTÉ 2023	2023 VS BUDGET
RESSOURCES HUMAINES	166 156,00 \$	188 290 \$	234 208,00 \$	45 918,00 \$
ENTRETIEN DU BÂTIMENT	80 822,00 \$	95 000,00 \$	98 306,00 \$	3 306,00 \$
PRODUITS CHIMIQUES	8 785,00 \$	13 260,00 \$	13 260,00 \$	0 \$
AUTRES	16 723,00 \$	22 770,00 \$	23 496,00 \$	1 176,00 \$
CHARGES	272 486,00 \$	319 320,00 \$	369 270,00 \$	49 950,00 \$

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Organigramme 2023

L'organigramme de 2023 demeure identique à 2022. Les chefs d'équipe aux opérations et en sauvetage ont le même niveau hiérarchique depuis 2022.



8.2 Analyse des besoins

Un formulaire d'intention de retour à l'emploi a été transmis au début du mois de mars dernier afin de sonder le personnel de la saison précédente de leur intention de travailler de nouveau avec notre organisation pour la saison 2023.

Nous avons également demandé verbalement au personnel déjà à l'emploi à l'installation du Sportplex s'il y avait des intéressés à poursuivre avec nous pendant la saison estivale.

Ces démarches nous permettent d'évaluer et de cibler par la suite les candidatures à combler pour chacun des postes au Complexe aquatique et ainsi préciser notre affichage.

8.3 Recrutement et formation en sauvetage

Au printemps dernier, la Régie Beau-Château a adhéré au Programme d'aide financière pour la gratuité de la formation des surveillants-sauveteurs et des moniteurs aquatiques. Ce programme, chapeauté par la Société de sauvetage et financé par le Gouvernement du Québec, permet d'offrir la gratuité des formations en sauvetage.

En mai et juin 2023, nous avons donc offert une formation de Médaille de bronze. Cette formation était gratuite et rémunérée pour les participants. Au terme de cette épreuve, le programme de formation a permis l'embauche de sept nouveaux employés qui ont travaillé à titre d'assistant-surveillant-sauveteur cet été au Complexe aquatique. Cette initiative est indispensable et devrait être répétée tous les printemps. Elle permet également d'assurer une relève du personnel de surveillance pour les années à venir.

Le coût net de cette formation de Médaille de bronze est de 430 \$ par personne. Ce montant inclut l'ensemble des charges (location d'une piscine intérieure, salaire pour le formateur et l'évaluateur, matériel de formation, frais d'examen, rémunération des participants) et l'aide financière du programme gouvernemental.

La direction du Collège Héritage de Châteauguay a accepté de nous accueillir et il a été possible d'aller rencontrer les élèves de secondaire 3-4-5 directement dans leur classe pendant les heures de cours afin de présenter notre offre de formation et d'emploi. Autrement, l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois nous a aussi ouvert ses portes et nous a permis d'y installer un kiosque d'information sur l'heure du diner dans l'entrée principale de l'établissement. Cet exercice de recrutement a été fort bénéfique et il a permis compléter les inscriptions au niveau de la formation planifiée de Médaille de bronze.

**DEVIENS ASSISTANT-SAUVETEUR
AU COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR**

SITUÉ À BEAUVARNOIS

**FORMATION MÉDAILLE DE BRONZE GRATUITE
3 JOURS + L'EXAMEN**

28 MAI - 4 JUIN - 11 JUIN : 10H À 16H
EXAMEN 18 JUIN : 10H À 12H
LIEU DE LA FORMATION : CENTRE DE NATATION MERCIER

REÇOIS 305 \$

À L'OBTENTION DU BREVET MÉDAILLE DE BRONZE ET LORSQUE TU SIGNES UN CONTRAT DE TRAVAIL AVEC NOUS POUR L'ÉTÉ 2023
DOIT AVOIR 15 ANS AU PLUS TARD LE 22 JUIN 2023

INTÉRESSÉ ? ÉCRIS UN COURRIEL À CONTREMAITREAQUATIQUE@BEAUCHATEAU.CA



8.3 Affichage

Les postes à pourvoir étaient essentiellement au niveau des préposés à la surveillance et des moniteurs de natation. Les offres d'emploi ont été affichées sur diverses plateformes, entre autres, par le biais de notre site Internet, du réseau Facebook, d'Indeed et de la plateforme d'emploi de la Société de sauvetage.

La formation en sauvetage Médaille de bronze, incluant une offre d'emploi d'été, a également été affichée dans des écoles secondaires de la région.

8.4 Entrevues et embauche

Les entrevues ont été réalisées par un comité d'embauche, en présentiel, au Sportplex ou au Complexe aquatique.

Il faut souligner que le Complexe aquatique extérieur conserve un excellent taux de rétention d'employés, considérant qu'il s'agit d'emplois d'étudiants saisonniers. Le noyau d'employés 2023 possède un fort bagage d'expériences et de connaissances.

Nombre d'employés par type de poste pour la saison 2023					
Poste	Nombre à pourvoir	Candidatures reçues	Candidatures retenues	Embauche Temps plein	Embauche Temps partiel
Chef d'équipe – opérations	0	0	0	1	1
Chef d'équipe – sauvetage	2	3	2 (1x désistement)	2	1
Surveillant-sauveteur	5+	4	1 (3x désistement)	5	2
Assistant surveillant-sauveteur	5+	8	4 (2x non qualifiées + 2x non satisfaisants)	2	11
Moniteur de natation	3+	1	1	0	4
Appariteur	0	0	0	0	6
Préposé à l'accueil	1	3	1	1	3

8.5 Formations des employés

À l'embauche, le contremaître doit s'assurer que l'ensemble des employés possèdent les formations à jour nécessaires à leurs fonctions de travail. Dans le cas contraire, il faut s'assurer de former le personnel en conséquence avant le début des activités d'une nouvelle saison.

SIMDUT

Cette formation est obligatoire pour toute personne qui manipule des produits chimiques. La formation offerte en ligne par ASI Expert est adéquate et peu dispendieuse. Autre option : la formation est aussi offerte par la Société de sauvetage.

Il faut restreindre au maximum le nombre d'employés qui manipulent les produits chimiques afin de s'assurer d'un bon suivi des paramètres de qualité de l'eau.

Formation recommandée pour :

- Contremaître
- Chefs d'équipe – opérations

Qualité de l'eau

Formation offerte par la Société de sauvetage.

Formation recommandée pour :

- Contremaître
- Chefs d'équipe - opérations

Auditeur en sécurité aquatique

Formation offerte par la Société de sauvetage.

Formation recommandée pour :

- Contremaître
- Chef d'équipe – sauvetage (au besoin, si peu d'expérience)

Opérateur de piscine et de spa (CPO)

En 2022, le contremaître avait reçu la formation par la Société de sauvetage (en ligne, synchrone) et en 2023, le nouveau chef d'équipe aux opérations à temps plein l'a reçue par ASI Expert (en ligne, asynchrone). Il s'agit d'une formation indispensable pour une compréhension optimale des systèmes mécaniques et de la qualité de l'eau de bassins aquatiques.

Formation recommandée pour :

- Contremaître
- Chef d'équipe – opérations, poste à temps plein

Formations – sauvetage et natation

Les formations suivantes sont obligatoires et offertes par la Société de sauvetage.

Le brevet de Croix de bronze mène à l'obtention du titre d'assistant-surveillant-sauveteur et permet de travailler à partir de 15 ans.

Le brevet de Sauveteur national permet de travailler en tant que surveillant-sauveteur à partir de l'âge de 16 ans. L'âge minimal était de 17 ans, mais des mesures ont été mises en place en milieu d'été 2022 par la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ) pour atténuer les répercussions de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en surveillance et en sauvetage aquatique.

Voir le lien suivant pour plus de détails : <https://www.r bq.gouv.qc.ca/domaines-d'intervention/lieux-de-baignade/les-mesures-équivalentes-et-les-mesures-différentes/pénurie-de-surveillants-sauveteurs/>

La certification Moniteur de natation permet de préparer le moniteur à enseigner et à évaluer les styles de nage et les habiletés connexes du programme Nager pour la vie. Il faut être âgé de 15 ans et aussi détenir un certificat de Croix de bronze ou d'un niveau supérieur.

Formation - appariteurs et préposés à l'accueil

Cette formation est offerte à l'interne. Les chefs d'équipe aux opérations ont la responsabilité de former et d'accompagner les appariteurs et les préposés à l'accueil, en début d'été et tout au long de la saison estivale.

8.6 Rencontre de planification avec les chefs d'équipe

Une rencontre a été planifiée le 30 mai dernier en début de soirée, incluant le contremaître et les chefs d'équipe. Cette réunion permet de préparer et de peaufiner certains détails en vue de l'ouverture de la saison. Elle se déroule dans une ambiance agréable et les discussions traitent de plusieurs sujets : retour sur la saison précédente, remue-méninges, opinions, améliorations, approche proactive et planification de la journée d'accueil et de formation.

8.7 Journée d'accueil et de formation

Une journée d'accueil et de formation s'est tenue le dimanche 11 juin, de 10 h à 14 h, environ une semaine avant l'arrivée des premiers groupes scolaires. La présence de chacun est obligatoire à cette journée. Elle permet de lancer officiellement la saison ; visite des lieux, connaissance de l'ensemble des collègues de travail, renseignement sur les politiques de l'organisation, des procédures, des directives et du fonctionnement complet du Complexe aquatique.

Elle permet de fournir une formation complète aux nouveaux employés, segmentée par type d'emploi (opérations versus surveillance aquatique).

8.8 Réunion hebdomadaire des chefs d'équipe

Une rencontre hebdomadaire réunissant tous les chefs d'équipe avec le contremaître se déroulait les mercredis matin de 9 h à 10 h. Le contremaître chapeautait cette rencontre dont les sujets portaient principalement sur l'organisation du temps, la gestion des employés, les défis de la semaine, la recherche de solutions en équipe, les rôles et responsabilités, les attentes et les améliorations souhaitées.

Cette rencontre récurrente permet de promouvoir la participation et l'engagement des membres au sein de l'équipe. Les discussions permettent de conserver une belle cohésion d'équipe dans une optique d'amélioration continue pour l'installation sportive.

Cette rencontre était suivie de l'entraînement obligatoire de l'ensemble du personnel en sauvetage qui avait lieu les mercredis de 10 h à 11 h 15, avant le début du bain libre.

8.9 Programme de reconnaissance des employés

Joueur du match

En début de saison, à la fin de chaque journée de travail, un « Joueur du match » se voit récompensé pour son bon travail lors de son quart de travail. Le prix de la reconnaissance est une slush de son choix. Le « joueur du match » est différent de jour en jour. Cela renforce l'esprit d'équipe et permet l'inclusion des nouveaux employés en début d'été.

Slush de la semaine

Également, tout au long de la saison, les employés ont été invités à souligner toutes les semaines les bons coups de leurs collègues sous le thème des « Slush de la semaine ».

Il y a 3 catégories :

- Le Théo d'or ; souligner le travail d'une personne et de son esprit d'équipe
- Le coup popsicle ; souligner un événement cocasse
- Aquabon ; souligner la personne s'étant la plus démarquée par sa rigueur au travail

Le mercredi, après l'entraînement, tous les employés présents se sont réunis (incluant les appariteurs et préposés à l'accueil) pour dévoiler les bons coups de la semaine et reconnaître les employés s'étant illustrés. La veille, ils avaient été invités à voter dans chacune des catégories via un sondage en ligne.

Ce programme a été développé avec les employés et il s'avère très apprécié par ceux-ci. Il rehausse également l'inclusion, l'esprit d'équipe et le sentiment d'appartenance au groupe de travail.

Journée d'activité en équipe

Le Complexe aquatique a été fermé le lundi 7 août afin d'offrir une journée de repos à l'ensemble du personnel et pour leur proposer une activité en équipe. Les employés ont décidé d'opter pour une journée au parc aquatique Calypso.

Gala et souper de fin de saison

Un gala de fin de saison s'est tenu le samedi 9 septembre, en début de soirée, avec une remise de prix citron. Il s'en est suivi un souper dans un restaurant de la région, au choix des employés par le biais d'un sondage.

L'employeur a offert un remboursement maximum de 20 \$ par personne pour leur repas.

8.10 Uniformes

Voici les uniformes fournis par l'employeur cette saison.

CHEF D'ÉQUIPE – SAUVETAGE	SAUVETEUR	CHEF D'ÉQUIPE - OPÉRATIONS	APPARITEUR	PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL
1x Chapeau ou casquette rouge	1x Chapeau ou casquette rouge	2x T-shirt ou camisole blanc	2x T-shirt ou camisole blanc	2x T-shirt ou camisole blanc
2x T-shirt ou camisole rouge	2x T-shirt ou camisole blanc	1x chandail chaud à manches longues et col rond blanc	1x chandail chaud à manches longues et col rond blanc	1x chandail chaud à manches longues et col rond blanc
1x chandail chaud à manches longues et col rond rouge	1x chandail chaud à manches longues et col rond blanc			

Les casquettes avec l'inscription « sauveteur » ont été achetées en ligne avec le fournisseur AQUAM. Une première commande de vêtements a été effectuée au printemps auprès de Châto Sérigraphie et Broderie à Châteauguay, avec le logo en avant et une inscription dans le haut du dos selon le type de poste afin de faciliter l'identification du personnel pour les collègues et les utilisateurs. Cette première commande s'effectue sans connaître le nombre exact d'employés dans l'équipe, considérant qu'une commande chez CSB a un délai de 6 à 8 semaines. Une deuxième commande de vêtements destinés au

personnel en sauvetage a été effectuée en tout début de saison auprès de l'AQUAM afin de pallier le manque d'uniformes.

Il n'a pas été nécessaire de procéder à l'achat d'équipement de protection pour les employés qui manipulent les produits chimiques (gants, masques, lunettes de protection, bottes, couvre-tout). L'équipement de protection en inventaire a été suffisant et le sera également l'an prochain.

9. ENTRETIEN ET RÉPARATION

9.1 Peinture des bassins aquatiques

La Régie avait fait un appel de soumissions en 2021 pour la réfection de peinture des bassins aquatiques du Complexe extérieur. Le contrat avait été octroyé à l'entreprise Aquatechno. Il avait été convenu que la peinture de la pataugeoire et de la rivière serait effectuée au printemps 2021 et que la peinture du bassin principal serait reportée au printemps 2022.

Extrait du rapport de la saison 2021 :

« Le début des travaux de peinture a été retardé de quelques jours à cause de la température extérieure (nuits sous 10 degrés, ciel non dégagé). Ces travaux tributaires de la température ont mis de la pression aux équipes.

Lorsque nous avons débuté le remplissage des bassins, nous avons remarqué que les surfaces étaient lisses et très glissantes. Aquatechno est venu ajouter de l'antidérapant (sable) au contour de la rivière et la surface horizontale de la pataugeoire (Intérieur et extérieur).

Le 3 août, la peinture a commencé à s'écailler dans la pataugeoire. Le fournisseur a aussitôt été informé. Une entente a été conclue le 24 août pour la reprise des travaux de peinture l'an prochain. Aquatechno a reconnu que la surface n'était pas sécuritaire pour différentes raisons comme la qualité de finition et le manque d'adhérence. »

Dès les premiers jours d'ouverture de la saison 2022, autour du 27 juin, la nouvelle peinture s'écaillait de nouveau à plusieurs endroits dans la pataugeoire. Après plusieurs communications avec le dirigeant

du fournisseur Aquatechno, ce dernier s'était engagé à refaire de nouveau la peinture du fond de la pataugeoire au printemps 2023, avec un sablage au jet d'eau haute pression, et ce, sans frais.

La reprise des travaux de réfection de peinture dans la pataugeoire par Aquatechno s'est donc effectuée au cours du mois de mai 2023 : le 11 mai pour le sablage au jet d'eau et le 30 mai pour l'application de la peinture. À partir des premiers jours de juillet, la peinture s'écaillait de nouveau à quelques endroits au fond de la pataugeoire. Somme toute, il s'agit d'un problème mineur relevé à la fin de la saison 2023.

À noter que les travaux de peinture dans le bassin principal et les travaux de réfection du fond de la rivière sont satisfaisants et ils ne présentent pas de détérioration apparente à la fermeture de la saison 2023.

Prochaines étapes et recommandations :

- Au printemps 2024, il serait préférable de refaire les travaux de peinture de la pataugeoire à l'interne ; sablage au jet d'eau haute pression et peinture.
- En cours de saison à l'été 2024, si la surface de la pataugeoire présente de nouveau des signes d'écaillage plus prononcés à divers endroits, il sera alors pertinent de prévoir un décapage complet au jet de sable (sandblast) au printemps 2025. Ce type de décapage de la surface, plus dispendieux que celui au jet d'eau, permet une adhérence optimale de nouvelles couches de peinture. Dans cette circonstance, il faudrait faire appel à une firme externe spécialisée.

9.2 Thermopompes

Thermopompe #1 (bassin principal)

À l'ouverture des bassins en 2022, l'une des trois thermopompes (thermopompe #1) présentait un problème de pression basse, résultat d'une fuite et du manque de gaz dans cette thermopompe. Une réparation de la fuite et un ajout de nouveau réfrigérant a permis de réparer le tout et de rendre l'équipement fonctionnel pour le reste de la saison. Au mois d'août 2023, la thermopompe a cessé de fonctionner pour le même problème. En septembre 2023, le fournisseur Climatisation 4 Saisons a effectué le transport complet de la thermopompe #1 à ses locaux afin d'identifier l'endroit précis de la fuite. La réparation sera effectuée au cours des prochaines semaines de l'automne 2023.

Thermopompe #3 (pataugeoire)

À l'ouverture de la saison 2023, l'échangeur de chaleur de la thermopompe #3 a été remplacé par un technicien frigoriste et une valve a été remplacée par un plombier.

9.3 Fuites d'eau

Fuite du bassin principal

Une fuite d'eau au bassin principal avait été constatée après la fermeture de 2022. Cette fuite peut d'ailleurs dater de plusieurs années, en connaissance du bris majeur de plomberie souterraine survenu à l'ouverture 2021. Un test de pression a été fait au printemps 2023 par LCS 2000, mais sans succès. Le fournisseur n'a pas été en mesure de fermer complètement les jets de retours de la rivière et d'y effectuer les tests de pression sur ces lignes de plomberie. Il s'agit toutefois d'une fuite mineure, qui n'a pas affecté la qualité de l'eau au cours de la saison 2022 et 2023. La fuite devrait tout de même être identifiée et réparée à court-moyen terme, selon les restrictions et les priorités budgétaires.

Fuite de la pataugeoire

Une fuite d'eau majeure a été constatée en cours de saison. Un test de pression a été fait le 12 septembre dernier par le fournisseur Soucy Aquatik. L'emplacement de la fuite a été identifié et elle est au niveau de la plomberie souterraine des retours d'eau, près de la plage côté bureau. Nous sommes présentement en attente de la proposition du fournisseur pour le coût de la réparation et la date d'exécution des travaux. La réparation de cette fuite est nécessairement à faire avant le début de la saison 2024.

9.4 Filtreurs

Dans les premiers jours d'ouverture 2023, les couches supérieures des deux filtreurs du bassin principal étaient obstruées par des déchets organiques, ce qui a engendré un problème de turbidité de l'eau dans la semaine du 18 juin. Dès l'ouverture des bassins aquatiques et de la mise en marche des systèmes de filtration, il est recommandé d'effectuer plusieurs lavages à contre-courant afin d'éliminer cette couche organique non souhaitée. Il est également possible de nettoyer la surface des filtres à sable avant le début de saison.

9.5 Pompes de la rivière

À la mise en marche des équipements mécaniques, les deux pompes de la rivière n'ont pas fonctionné et ils affichaient un code d'erreur << motor stall >>, une incapacité à déplacer le mécanisme interne. Lors de la saison morte, les pompes sont vidées de l'eau et il se crée de la condensation. Cela détériore certaines pièces à l'intérieur des pompes. À la fermeture, il est recommandé de remplir complètement les pompes avec un liquide comme de l'antigel ou du glycol, ce qui a été fait en 2023 et le sera dans les années subséquentes.

9.6 Filets protecteurs

Les filets sous la structure de modules de jeux de la pataugeoire ont été changés en partie en 2021 et en 2022. Ils sont restés intacts tout au long de la saison 2023. Ces derniers ont été retirés et entreposés afin de préserver leur durée de vie.

9.7 Dômes du module de jeux

Deux dômes du module de jeux de la pataugeoire se sont brisés au cours de l'été. Leur remplacement est à prévoir au budget 2024 ; un coût d'acquisition d'environ 700-800 \$ chacun avant taxes auprès du fournisseur Vortex. Plusieurs autres dômes/modules présentent des signes de faiblesse et seront à remplacer éventuellement.

9.8 Bassin de pH-

En 2022, l'alimentation en pH- semblait inadéquate et insuffisante pour la pataugeoire. Une vérification des lignes d'alimentation et du système mécanique a été faite au printemps 2023 avec l'équipe de plombiers et il s'agissait de la pompe électrique qui était défectueuse. Elle a été remplacée avant le début de saison 2023.

9.9 Entretien de la pelouse et aménagement paysager

Comme l'an dernier, l'entreprise Multi-Services Pat a le contrat de la tonte de pelouse de l'enceinte du Complexe et du parc Maïka-Poissant.

L'ajout de semence à gazon et d'engrais au printemps et à l'automne est à privilégier afin de maintenir les aires de repos gazonnées en bonne santé. C'est une tâche qui nécessite peu de temps et qui peut être effectuée par le contremaître ou tout autre employé disponible avant l'ouverture et après la fermeture du site.

L'an dernier, l'entreprise Émondage RG était responsable de l'aménagement et le nettoyage printanier des plates-bandes ainsi que l'émondage des arbres sur le site. Cette année, l'entretien a été effectué par les employés de la Régie. En période d'ouverture, l'entretien quotidien revient aux appariteurs pour la saison estivale ; mauvaises herbes, paillis dans les plates-bandes et les aires de jeux dans le parc.

L'ajout de paillis est nécessaire à chaque printemps dans les diverses plates-bandes du Complexe et du parc.

10. QUALITÉ DE L'EAU ET PRODUITS CHIMIQUES

Selon le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels de la RBQ, des analyses microbiologiques en laboratoire sont obligatoires à chaque 2 semaines pour des bassins publics extérieurs. Toutes les analyses ont présenté des résultats de paramètres microbiologiques satisfaisants tout au long de la saison.

Les bassins aquatiques ont nécessité seulement trois produits chimiques pour les opérations quotidiennes de la dernière saison :

- Acide cyanurique, qui agit comme stabilisateur pour le chlore
- Chlore, sous forme de briquettes Pulsar
- Bisulfate de sodium (pH-), qui réduit à la baisse le niveau du pH

Dès la mise en eau et la mise en marche des systèmes de filtration, il est indispensable d'ajouter de l'acide cyanurique dans les bassins. Ce produit agit comme stabilisateur pour le chlore et permet de réduire considérablement la consommation de chlore, soit une diminution marquée qui se situe entre 25 % et 50 %.

La consommation moyenne de chlore s'établit à une chaudière de 25 kg par jour d'opérations pour les systèmes de chloration de marque Pulsar. Le coût d'une chaudière de 25 kg est de 175 \$ avant taxes auprès du fournisseur Aquatechno, distributeur unique au Québec de ce produit.

11. FERMETURE DE SAISON

Le dimanche 20 août, le Complexe aquatique a accueilli les baigneurs pour une dernière fois de la saison.

Dès la fermeture, à l'étape de vidange de l'eau dans le bassin principal, une pompe submersible pour le puits d'assèchement est installée. Cette étape est nécessaire afin de s'assurer du maintien d'un niveau convenable de la nappe d'eau souterraine. Cette pompe est à retirer avant les premiers gels.

La fermeture hivernale des bassins s'est effectuée dans la dernière semaine d'août et la première semaine de septembre par le fournisseur LCS 2000, la division commerciale de Piscines et Spas Poseidon.

L'hivernisation des thermopompes des bassins aquatiques a été faite le 15 septembre par Climatisation 4 Saisons.

L'entreprise Plomberie Valleyfield va assurer la fermeture de certains équipements de plomberie au début du mois d'octobre ; fontaines d'eau, robinetteries, toilettes et jeux d'eau dans le parc.

Il faut aussi s'assurer d'ajuster l'ensemble des thermostats pour la saison morte.

12. RECOMMANDATIONS POUR LA SAISON 2024

12.1 Ouverture

- Une reprise des travaux de peinture de la pataugeoire devra être prévue et terminée, idéalement, au maximum à la fin du mois de mai 2024. Un temps de séchage de 7 à 14 jours est nécessaire entre la fin de l'application de peinture et la mise en eau du bassin.
- L'ouverture 2024 des bassins aquatiques devrait être octroyée à LCS 2000, le même fournisseur qu'à la fermeture.
- Idéalement, prévoir une période d'environ une semaine entre la mise en eau des bassins aquatiques et la réception des premiers groupes scolaires. Cela permet de s'assurer du démarrage adéquat de l'équipement mécanique et de l'ajustement des paramètres de qualité de l'eau.
- Prévoir également une journée de fermeture au public (vendredi 21 juin 2024) dans la transition entre la période des sorties scolaires (17 au 20 juin 2024) et la journée officielle d'ouverture au grand public (samedi 22 juin 2024).

12.2 Programmation

- Bonifier notre programmation au niveau des cours de natation afin d'en offrir davantage et d'ajouter ainsi des plages horaires diverses. Cette bonification de la programmation est assujettie à une disponibilité suffisante de main-d'œuvre qualifiée.
- Bonifier et allonger certaines plages horaires de bain libre afin d'offrir davantage d'options en matinée et en soirée pour les utilisateurs.
- Implanter une nouvelle programmation parents-enfants en matinée.

12.3 Tarification

- Poursuivre en 2024 avec une tarification abordable concernant la programmation de l'entraînement de nage en longueur (l'entrée unique et l'abonnement de saison), afin d'accroître davantage l'achalandage.

12.4 Budget

- L'échelle salariale 2023 a été ajustée à la hausse avec les comparatifs du marché, principalement pour les postes du milieu aquatique, afin d'obtenir une force d'attraction supérieure pour de nouvelles candidatures et de maintenir un fort taux de rétention des employés d'année en année. Pour plus de détails, voir le lien Internet vers le *Rapport sur les conditions de travail et de rémunération globale des travailleurs en milieu aquatique du Québec* de l'ARAQ : <https://www.araq.net/bibliotheque?doc=31>
- L'indexation des salaires est recommandée pour 2024 et les années subséquentes.

12.5 Ressources humaines

- Le maintien de la structure organisationnelle pour le Complexe aquatique est souhaitable pour la prochaine saison, en conservant les mêmes niveaux hiérarchiques.
- S'assurer qu'il y ait toujours un employé clé au poste de chef d'équipe aux opérations qui possède une expertise pointue sur le bon fonctionnement des systèmes mécaniques et les paramètres de qualité de l'eau. Et de bien former la relève en ce sens, le cas échéant.
- Poursuivre le programme de recrutement et de formation du personnel aquatique. Le programme 2023 a été un succès en ce sens.

12.6 Entretien et réparations

- Suivre les recommandations du plan d'entretien et de réparation établi par le contremaître aux activités aquatiques.

12.7 Partenariat

- Poursuivre une collaboration étroite auprès des camps municipaux des villes participantes ainsi qu'avec les organisations indépendantes externes.
- Poursuivre nos partenariats avec les écoles régionales : afin de les accueillir à la fin de leur année scolaire et aussi permettre d'aller rencontrer les élèves pour leur présenter nos offres de formation et d'emploi.

- Considérant la forte pénurie de main-d'œuvre au sein du milieu aquatique, poursuivre et développer un ou plusieurs partenariats avec des installations aquatiques intérieures, comme le Centre de natation Mercier, afin d'offrir des cours de sauvetage pour former de nouveaux sauveteurs dans la région. Cela s'inscrit dans une optique de stratégie proactive de formation et de recrutement de personnel et cette dernière devrait convenir aux différentes parties selon leurs besoins saisonniers.
- En juin 2022, le gouvernement provincial a annoncé la gratuité des formations en sauvetage afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur d'activité. Il est recommandé de poursuivre l'adhésion au programme d'aide financière.
- Poursuivre notre offre de service avec le CPE Bonino, l'installation voisine du Complexe, concernant la mise en place personnalisée de cours de natation.
- Poursuivre le développement collaboratif avec les écoles locales afin d'offrir le programme subventionné Nager pour survivre de la Société de sauvetage. Ce programme pourrait s'offrir à la mi-juin avant la fin des classes.